

Image not found or type unknown



Je souhaite bénéficiaire de la CMU

Par **carine77160**, le **01/03/2014** à **13:56**

je peux accéder à la CMU et le père de mon fils l'a retiré de ma sécurité sociale, et ne veut pas faire une inscription sur les deux parents. mon fils est mineur, quelle procédure puis-je faire ? à quoi me référer ? faut-il que je porte plainte ?